

Délibération 2019 CS 61 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : SYSTEME D'INFORMATION TERRITORIAL « ZONES HUMIDES » - TRANSPOSITION DE L'APPLICATION VERS L'OUTIL OPEN SOURCE GEONATURE – DEMANDE DE FINANCEMENT

L'an deux mille dix-neuf et le 19 décembre 2019 à 14h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 décembre 2019, se sont réunis à la Maison du Parc de Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec cinquante-deux (52) votants :

- Trente-et-un (31) membres titulaires présents ;
- Trois (3) membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- Dix-huit (18) membres représentés.

Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Anne-Cécile REUS, Claire ARAGONES, Anne-Marie CHEREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE,

Messieurs Mickaël CAVALIER, Didier PERELLO, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Pierre FISCHER, Alain DEILLE, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Gérard MATHERON, José DEVAUX, Jean-Pierre PEYRON, Serge SERDALLA, Stéphane SAUVAGEON, Paul FABRE, Christian CHENEZ, André ROUSSET (suppléant), Grigori GERMAIN (suppléant), Pierre PELLEGRIN (suppléant)

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Jacqueline COMBE à Valérie DELONNETTE
Christiane NAJI à Grigori GERMAIN
Christelle FERNANDEZ à Jacques DECUIGNIERES
Mireille BOR à Gaëlle LETERRON
Paule DAPRES à Alain DEILLE

Messieurs

Rolland PETIET à Marie-Elisabeth CHRISOSTOME
Félix BOREL à Catherine SERRA
Michel GASPARIAN à Anne-Marie CHEREZY
André BERGER à Geneviève JEAN
Christian AUTARD à Yolande PRIMO
Arnaud BOUTET à Pierre PELLEGRIN
Jean-Pierre LEROUX à Alessandro POZZO
Pierre BENAS à Pierre FISHER
Pascal DEPOISSON à Pierrette FRIMAS
Philippe DAUMAS à Mickaël CAVALIER

Gilles MOYNE à Claire ARAGONES
Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER
Frédéric SACCO à Paul FABRE

Etaient excusés :

Mesdames Sylvie FARE, Nadine CURNIER, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Dominique CONCA, Pascale LENGLET, Fabienne ELLUL, Céline HAYOT, Léa CHEVALIER

Messieurs Louis BISCARRAT, Julien AUBERT, Jean-Louis JOSEPH, Christian MOUNIER, Lucien GALLAND

Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Isabelle CHARNOURDIE (suppléante de Monsieur CAVALIER), Maryvonne ROSELLO (Suppléante de Monsieur DECUIGNIERES), François DUPOUX (suppléant de Monsieur BOYER), Isabelle BAYONNETTE, Stéphanie MARI

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la Charte du PNR du Luberon adoptée par décret du 20 mai 2009,

Considérant l'intérêt de pérenniser le bon fonctionnement de l'applicatif « zones humides » du Système d'Information Territorial ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** le projet « Système d'Information Territorial « zones humides » – Transposition de l'application vers l'outil open source GeoNature » évalué à 60 000 € TTC et en accepte la maîtrise d'ouvrage,

- **VALIDE** le plan de financement de l'opération et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et que le montant de participation du Parc pas augmenté et sollicite les aides des partenaires financiers comme suit :

Agence de l'Eau : 30 000 €

Etat (DREAL PACA) : 25 000 €

Dépenses (en euros TTC)		Recettes (en euros TTC)		
Prestation externe (bureau d'études) - Transposition de l'application SIT ZH vers GeoNature	60 000.00 €	Agence de l'Eau (50%)		30 000.00 €
		DREAL PACA (41.67%)		25 000.00 €
		Participation Parc (8.33%)		5 000.00 €
Total	60 000.00 €	Total		60 000.00 €

- **AUTORISE** la Présidente à signer tout document nécessaire à la mise en application de la présente décision et notamment les conventions particulières de financement.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

Dominique SANTONI

